RMR de Vancouver

Pourcentage de la population sous la mesure de faible revenu après impôt[1] en 2015, selon les secteurs de recensement (SR) de 2016

Carte 1 de 2

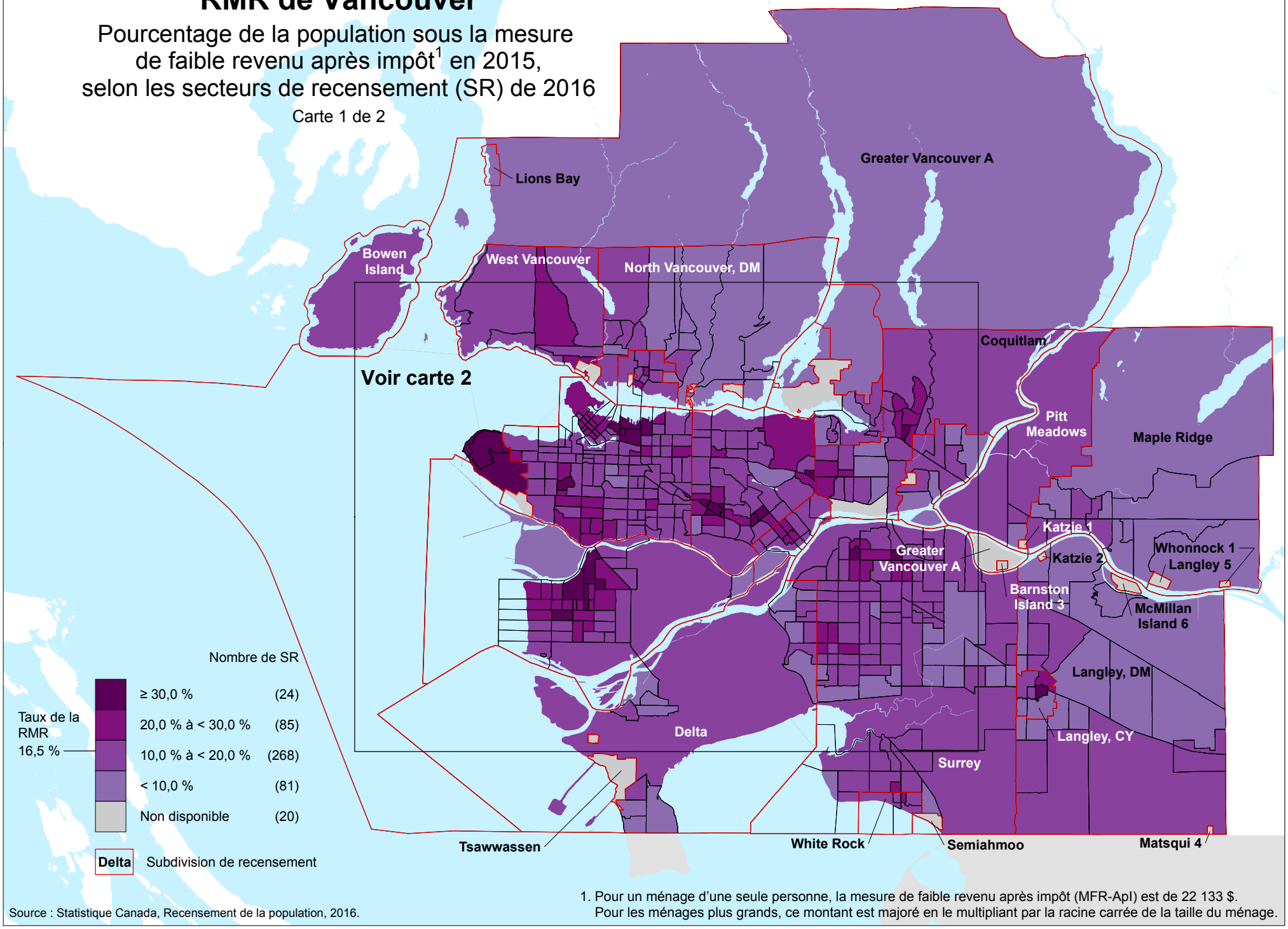

1. Pour un ménage d'une seule personne, la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est de 22 133 $. Pour les ménages plus grands, ce montant est majoré en le multipliant par la racine carrée de la taille du ménage.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.